

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Décade du 11 au 20 Octobre 2025

Sommaire

- **Météo:** Fin de la saison des pluies dans le Nord et le Centre
- **Hydrologie:** Tendance à la baisse pour le bassin du fleuve Sénégal à l'exception de la station de Podor
- **Protection des cultures:** Présence d'oiseaux granivores dans les départements de Mbour, Kanel, Matam et Vélingara
- **Situation pastorale:** Pâturage bien développé sur l'ensemble du pays
- **Situation des marchés:** Tendance à la baisse du prix des céréales.

Situation pluviométrique

Cette décade a été beaucoup moins pluvieuse que la précédente sur la quasi-totalité du pays à l'exception des zones Sud-Est et Sud.

Au Nord du pays (régions de Saint Louis, Matam et Louga), l'essentiel des pluies a été recueilli le 11 octobre avec des quantités qui ont varié entre 1.2mm à Podor et 25.2mm à Saint Louis. Par la suite une pause s'est installée jusqu'en fin de décade.

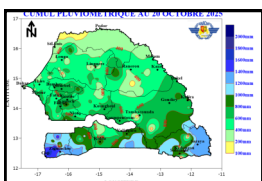
A l'Ouest (régions de Dakar et Thiès), de fortes pluies ont été enregistrées les 11 et 12 octobre dans quelques localités de la région de Thiès: 101.7mm à Mbour, 64.6mm à Thiadiaye. A Dakar et Guédiawaye, de très faibles hauteurs de pluies inférieures à 2mm ont été reçues en début de décade avant que la pause n'intervienne jusqu'en fin de période..

Au Centre c'est la région de Diourbel qui n'a pas été arrosée durant toute la décade. Par contre les autres régions (Fatick, Kaolack, Kaffrine) n'ont été arrosées qu'en début de décade avec des cumuls décadaires variant entre 1.0mm à Fimela et 53.0mm à Kaolack.

A l'Est 3 à 4 jours de pluie ont été enregistrés selon les localités avec des cumuls décadaires plus ou moins importants à Kédougou (96.2mm), Salémata (35.0mm) et Fongolimbi, (19.5mm).

Le Sud a été plus arrosé que le reste du pays avec des cumuls décadaires compris entre 16.0mm à Bounkiling et 111.3mm à Sédhiou. Cependant une baisse du régime pluviométrique est observée.

Le cumul saisonnier est compris entre 141.7mm à Richard Toll et 1571.3mm à Diouloulou. La comparaison par rapport à la normale montre une situation normale à excédentaire sur presque tout le pays.



Situation hydrologique

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

A la station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 1025 cm le 10 Octobre à 736 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 289 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée du 20 au 27 septembre 2025. Et elle a été atteinte et dépassée une seconde fois du 02 au 10 octobre 2025. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est inférieur de (247 cm) à celui de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à ceux des années hydrologiques de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 451 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 14 cm en moyenne (Figure 1).

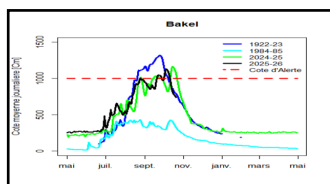


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

A la station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 889 cm le 10 Octobre à 783 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 107 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée depuis le 20 septembre 2025. Le niveau actuel du fleuve, à la même période, est inférieur de 13 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 2), il est largement supérieur de 465 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 76 cm.

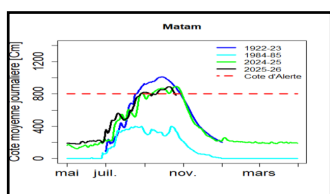


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

A la station hydrométrique de Podor

A la station de Podor, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 551 cm le 10 Octobre à 572 cm le 20 Octobre. La tendance est à la hausse de 21 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée de 50 cm depuis le 20 septembre 2025. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2024-2025) sur la même période montre une hausse de 5 cm en moyenne. Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 3), le niveau est largement supérieur de 393 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est inférieur de 110 cm.

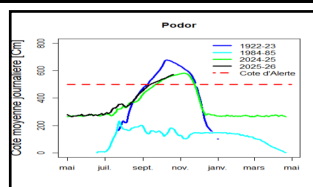


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Situation hydrologique dans le bassin versant de la Falémé

A la station hydrométrique de Kidira

A la station hydrométrique de Kidira, sur la Falémé, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 587 cm le 10 Octobre à 352 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 236 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kidira est en dessous (472 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à celui de l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est supérieur de 245 cm en moyenne (Figure 4).

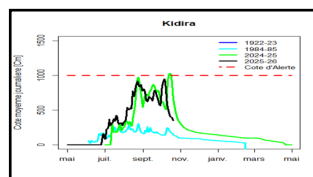


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Gambie

A la station hydrométrique de Gouloumbou, sur la Gambie, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 961 cm le 10 Octobre à 662 cm le 20 Octobre. La tendance est à la baisse de 273 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est inférieur de 416 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est supérieur de 566 cm et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement inférieur de 405 cm en moyenne (Figure 5).

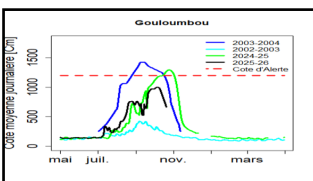


Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fluviaux est marquée par une tendance générale à la baisse pour le bassin du fleuve Sénégal à l'exception de la station de Podor où une tendance à la hausse est observée. Une tendance à la baisse est observée dans les bassins fluviaux de la Gambie et de la Casamance. Les cotes d'alerte atteintes à partir du 20 septembre, ont été atteintes et dépassées une seconde fois dans le bassin du fleuve Sénégal durant cette décade du fait, en partie, des lâchers du barrage de Manantali au niveau des stations de Bakel et Matam et Podor.

Situation phytosanitaire

Au cours de cette décade, les activités de surveillance phytosanitaire ont permis de déceler certains ravageurs dans les départements de **Tivaouane**, de **Thiès**, de **Mbour**, de **Kaffrine**, de **Malem Hodar**, de **Mbacké**, de **Guiguinéo**, de **Vélingara**, de **Dagana**, de **Matam** et de **Kanel**. Les principaux ravageurs observés sont les **Sauteriaux**, le coléoptère **Pachnoda SP** les **Forficules** et les **Oiseaux granivores**.

LES SAUTERIAUX

Des infestations de **sauteriaux** (*Chrotogonus senegalensis*, *Kraussaria angulifera*, *Acanthacris ruficornis* et *Ornithacris cavroisi*) sont notées sur arachide, niébé, mil, jachère, oignon et sur tomate au niveau des départements de **Mbacké**, de **Guiguinéo**, de **Malem Hodar**, de **Kanel**, de **Thiès** et de **Tivaouane**. Sur **1 533 hectares (ha)** prospectés, **1 527 ha** sont infestés et traités soit un taux de réalisation de **100 %**.

LE COLOEPTERE *Pachnoda sp*

Des infestations de **Pachnoda** sont observées sur mil, sur niébé et sur agrume au niveau du département de **Tivaouane**. Au total **120 ha** sont prospectés, dont **100 ha** infestés et traités, soit un taux de réalisation de **100 %**.

LES FORFICULES

L'espèce **Forficula senegalensis** est observée sur du mil et du sorgho au niveau des départements de **Mbour** et de **Kaffrine**. Au total **130 hectares** sont prospectés, infestés et traités, soit un taux réalisation de **100 %**.

LES OISEAUX GRANIVORES

Les oiseaux granivores du genre **Quelea quelea**, **Ploceus cuculatus**, **Euplectes afer** sont observés dans les départements de **Mbour**, de **Kanel**, de **Matam** et de **Vélingara**. Au total **1 057 ha** de riz ont été prospectés, **11 ha** de dortoirs trouvés et des traitements ont été effectués sur dortoir et sur couloir de passage.

Situation pastorale

Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le pâturage est bien développé avec une biomasse importante sur l'ensemble du pays. La couverture végétale est dominée par les graminées (*Andropogon*, *Pennisetum*, *Panicum*) actuellement au stade de floraison, accompagnées de quelques légumineuses en stade de maturation qui renforce la qualité du pâturage.

Dans le walo, la crue du fleuve entraîne la réduction considérable de l'espace pastoral, un engloutissement des pâturages et un risque très élevé d'animaux piégés par la boue humide.

L'état d'embonpoint des animaux est assez bon avec une note d'état corporel supérieur ou égal à 3 (NEC≥3).

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal.

Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 13 au 19 octobre 2025, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre

de la surveillance passive, les quatorze (14) Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de deux cent quatre-vingt-deux (282) suspicions de foyers de maladies.

Les cinq (05) pathologies dominantes sont les suivantes :

- la fièvre de la vallée du Rift, chez les espèces bovine, ovine et caprine pour 86 foyers ;
- la pasteurellose bovine, ovine et caprine pour 58 foyers ;
- la fièvre aphteuse chez les espèces bovine, ovine et caprine pour 27 foyers ;
- la peste des petits ruminants pour 16 foyers ;
- la dermatose nodulaire contagieuse bovine pour 10 foyers.

Les mesures prises pour lutter contre ces maladies sont : l'antibiothérapie, déparasitage, la vitaminothérapie, l'administration d'anti-inflammatoires, la vaccination périfocale, le traitement symptomatique, l'isolement des animaux, Le respect des mesures de biosécurité, L'investigation de cas. Il est à signaler aussi que pour la confirmation ou l'infirmité des suspicions, des prélèvements ont été acheminés au Laboratoire national de l'Elevage et de Recherches vétérinaires (LNERV).

Suivi des marchés

Céréales

En cette deuxième décade d'octobre, les marchés céréaliers affichent une **tendance globalement baissière**. Pour les céréales locales, le mil est à **329 FCFA/kg** contre **351 FCFA/kg** la décade précédente, soit une baisse de **6,27 %**. Le maïs local diminue également, passant de **325 à 288 FCFA/kg (-11,43 %)**, tout comme le sorgho, dont le prix diminue de **409 à 368 FCFA/kg (-10,14 %)**. Le riz local enregistre une baisse plus modérée, de **427 à 414 FCFA/kg (-3,02 %)**. Du côté des céréales importées, les prix suivent la même orientation. Le maïs im-

porté passe de **302 à 294 FCFA/kg (-2,54 %)**, le sorgho importé de **358 à 330 FCFA/kg (-7,91 %)**, et le riz brisé ordinaire de **362 à 359 FCFA/kg (-0,79 %)**. Seul le riz brisé parfumé connaît une légère hausse, passant de **525 à 540 FCFA/kg**, soit une augmentation de **2,82 %**.

Légumineuses

Pour les légumineuses, les prix enregistrent une nette baisse sur la deuxième décade d'octobre. L'arachide coque est à **515 FCFA/kg**, contre **705 FCFA/kg** précédemment, soit une forte baisse de **26,97 %**. Le niébé suit la même tendance,

Suivi des marchés (suite)

passant de 913 à 673 FCFA/kg, soit une diminution de 26,28 %. En revanche, l'arachide décortiquée reste stable, avec un léger ajustement de 1050 à 1052 FCFA/kg, correspondant à une faible hausse de 0,13 %.

Légumes

Au cours de la deuxième décade d'octobre, les prix des légumes locaux ont connu des évolutions contrastées. Le chou s'est échangé à 1 246 FCFA/kg contre 932 FCFA/kg en décade 1, soit une hausse de 33,7 %, tandis que la tomate est passée de 1 071 FCFA/kg à 1 449 FCFA/kg (+35,3 %). Des progressions plus modérées sont observées pour la patate (596 FCFA/kg contre 555 FCFA/kg, +7,5 %), la pomme de terre locale (629 FCFA/kg contre 609 FCFA/kg, +3,4 %) et le manioc (633 FCFA/kg contre 630 FCFA/kg, +0,4 %). À l'inverse, les prix de la carotte ont légèrement reculé, passant de 1 413

FCFA/kg à 1 366 FCFA/kg (-3,4 %). Sur les marchés, l'oignon importé a également enregistré une baisse, à 582 FCFA/kg contre 605 FCFA/kg (-3,8 %), tandis que l'oignon local reste peu disponible sur les étals.

Conclusion

Au cours de la deuxième décade d'octobre, les prix des céréales restent stables, reflétant un approvisionnement satisfaisant. Les légumineuses connaissent des évolutions contrastées : fortes baisses pour l'arachide coque et le niébé dues aux récoltes, tandis que l'arachide décortiquée augmente légèrement. Les légumes locaux, en particulier la tomate et le chou, affichent des hausses importantes, tandis que la patate, la pomme de terre locale et le manioc augmentent modérément. La carotte et l'oignon importé connaissent de légères baisses.

Recommandations

-Procéder aux opérations de récolte de l'arachide et du mil dans les localités Nord et Centre du pays, au vue de la fin des pluies annoncées dans ces localités;

-Démarrer le plus vite possible par les services des Eaux et Forêts en collaboration avec les radios communautaires, la campagne de lutte contre les feux de brousse;

-Inciter les éleveurs à constituer des réserves fourragères pour l'alimentation durable du bétail;

-La Direction de la Protection des Végétaux en collaboration avec la Direction de l'Horticulture doivent trouver des solutions face à la maladie qui impacte la production du chou pommé dans la zone des Niayes.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...